

RALLYE BOUCLES CHEVROTINES

DATE : 06/08/2023



DEMANDE DE SUPER RALLYE INTEGRAL

PROCEDURE A SUIVRE LORS DE VOTRE ABANDON/ARRET.

1 – Avant toute intervention ou aide extérieure qui engendreraient votre mise hors course définitive (ART 17.2 du RPR), vous êtes tenus d'avertir la Direction de course par téléphone de votre intention de reprendre part à l'épreuve.

Directeur de course : **0495 / 242514**

Secrétaire : **0478 / 29.80.69**

2 - Après remise en état du véhicule, vous devez le présenter au commissaire technique.

Adresse :

3 - Ensuite, vous devez vous rendre auprès d'un Relations Concurrents avec le document signé par le commissaire technique. Ce dernier soumettra le document au Commissaire Sportif et ensuite à la Direction de course qui vous indiquera vos heure et ordre de départ pour la prochaine boucle (ou une des suivantes, suivant les circonstances). Cette décision sera sans appel.

4 - En échange du document "**Autorisation** de Super Rallye Intégral" complété, validé et signé par la Direction de course, vous recevrez un nouveau carnet de route au CH sortie de Parc de Regroupement inter-boucles auquel vous vous présenterez à l'heure imposée par la Direction de Course.

RALLYE : BOUCLES CHEVROTINES DATE : 06/08/2023



Copie pour le concurrent
et original à remettre au chef de file des
commissaires sportifs qui le transmettra au
secrétariat de l'ASAF avec son dossier



AUTORISATION DE « Super Rallye Integral »

N°: EQUIPAGE : DIV CL
Heure de l'appel à la Direction de course : H *

Lieu de l'abandon/arrêt : Boucle N°
EC : N° * Poste N° * Parc d'assistance N°* : * Liaison *

** Dès cette demande introduite, le rapatriement, même sans aide extérieure, au PF final lors de la dernière boucle, induira la mise hors course automatique.*
Transmettre immédiatement, une copie de ce document (cadre ci-dessus complété), au bureau des calculs qui maintiendra, dès lors, le concurrent, potentiellement en course.

Commissaire Technique : GILBERT Georges N° de licence : ASAF 973
Conforme / non conforme

(Date et heure) : Le à
Nom & Signature :

Commissaire Sportif : SAVARY Rémy N° de licence : ASAF 954
Autorisation : Accordée / Refusée

(Date et heure) : Le à
Nom & Signature :

Direction de Course ** : DELRUE Cindy N° de licence : ASAF 218
Autorisation : Accordée / Refusée

(Date et heure) : Le à
Nom & Signature :

Position de sortie du P.F. au départ de la boucle N°

Entre le N° et le N°

Cocher les Etapes Spéciales en « SRI »										<input checked="" type="checkbox"/>
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
										OK fait

**** Transmettre à nouveau une copie de ce document, entièrement complété, au bureau des calculs pour réintégration du concurrent dans le classement**